

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 novembre 2024
N° 70**

OBJET Validation du Document d'Objectifs Agricole et Sylvicole

Date de la convocation :
22/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le jeudi 28 novembre, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1er Adjoint.

**Nombre de membres
Composants l'Assemblée :**
15

Etaient présents : Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIUTI Dominique, Madame LIBONATI Julie, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noelle.

**Nombre de Conseillers
en exercice :** 15

**Nombre de membres
présents :** 10

Etaient absents : Monsieur COGGIA François, Monsieur RAFFALLI Louis, Madame ANDREI Brigitte, Monsieur MALATESTA Ludovic, Monsieur LAPORTE Bernard.

Nombre de votants : 14

Quorum : 08

Absents représentés : Monsieur COGGIA François donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique. Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude. Madame ANDREI Brigitte donne pouvoir à Madame AIUTI Dominique. Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien.

**Secrétaire de séance
Madame BIFFARELI
Martine**

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Dans le cadre de la réalisation du DOCOBAS, la commune a fixé une stratégie agricole et forestière. Le DOCOBAS délimite les périmètres d'action en prenant compte les différents potentiels des espaces agricoles et sylvicoles qui ont été illustrés dans l'étape diagnostic.

Pour la partie forestière un unique enjeu forestier a été retenu et décliné en sous enjeux précisés par des périmètres d'intervention et associés à un plan d'actions (Cf : *Annexe : Stratégie forestière*) :

Enjeu	Actions
Développer la gestion durable en forêt privée	-Remise en production de la suberaie pour assurer son maintien et son développement -Mobiliser le bois de chauffage -Accompagner les propriétaires forestiers privés devant bénéficier d'un Plan Simple de Gestion

Pour la partie agricole, trois enjeux complémentaires ont été retenus et déclinés en deux objectifs sur des périmètres d'intervention et associés à un plan d'actions (cf. Annexe 2 : Stratégie agricole) :

Enjeux	Actions
Développer la production agricole en végétal et encourager les nouvelles installations	-Installer une exploitation en maraichage -Installer une exploitation en arboriculture traditionnelle
Encourager le développement du patrimoine paysager	
Mobiliser le foncier agricole privé	

Les documents complets sont transmis à l'ensemble des membres et est soumis à validation du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité avec 14 voix pour :

- Valide les plans d'actions forestier et agricole et les périmètres d'intervention relatifs à ces plans dans le cadre du DOCOBAS.

- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA

